

\*  
\* \*

12 *octobre*. — Dimanche prochain, on fera avec beaucoup de pompe, à Givors, la cérémonie de la bénédiction du canal. Monseigneur l'archevêque doit s'y transporter et M. l'intendant doit s'y rendre aussi, moins pour la cérémonie que pour assister à un grand dîner qui doit en faire la clôture. Beaucoup de personnes regardaient cette bénédiction comme une nouveauté, mais la même chose s'est faite pour le canal du Languedoc.

\*  
\* \*

L'abbesse de la Déserte avait grande envie d'assister au mariage de M<sup>lle</sup> de Grollier, et elle y étoit aussi souhaitée par la demoiselle, en sorte que l'on a vivement sollicité l'archevêque d'y consentir. Le prélat a résisté longtemps et a fini par se rendre aux importunités, mais sous certaines conditions que l'honnêteté et la décence exigeaient naturellement.

\*  
\* \*

17 *octobre*. — La bénédiction du canal de Givors, n'a pas eu lieu dimanche dernier, c'est partie remise ; les estomachs n'en ont pas moins été fêtés dans un grand dîner donné par la Compagnie des actionnaires.

\*  
\* \*

17 *octobre*. — M. Grassot, célèbre chirurgien, a guéri un étranger de la folie en lui inoculant la gale, et après la guérison a demandé pour récompense dix mille écus. L'étranger a répondu qu'il fallait demander cette somme pendant qu'il était fou et qu'il l'aurait payée, mais que sa guérison et son bon sens ne lui permettoient qu'un sacrifice de mille écus. On assure que l'offre a été refusée et qu'il y a procès.

\*  
\* \*

Le manteau de sainte Thérèse et le manteau des Carmélites sont les deux couleurs actuellement à la mode, il faut joindre à cela les dessins à flammes d'opéra et l'on peut se piquer de la plus grande nouveauté.